

La Ville de Saint-Raymond dessert une population de 11 964 personnes. Elle se caractérise par son dynamisme, son esprit innovateur et par sa rigueur administrative. Elle encourage le leadership, le travail d'équipe, l'initiative personnelle, la communication, le respect ainsi que la collaboration. Elle poursuit des objectifs d'amélioration continue de son organisation et des services qu'elle rend à ses citoyens. C'est dans ce contexte qu'elle désire s'adjoindre un :

PRÉPOSÉ À L'HORTICULTURE
POSTE RÉGULIER SAISONNIER À TEMPS PLEIN
AFFICHAGE S-E-2026-03

PRÉPOSÉ À L'HORTICULTURE
POSTE TEMPORAIRE SAISONNIER À TEMPS PLEIN
AFFICHAGE S-E-2026-04

Sommaire des postes

Sous l'autorité du responsable des immeubles et de l'horticulture, la personne retenue travaillera principalement du lundi au vendredi, sur un horaire variable, du début mai à la mi-octobre. Elle devra être disponible à travailler quelques jours de fin de semaine. Pendant son mandat, elle effectuera toute tâche connexe en lien avec l'horticulture et l'entretien paysager.

Description des postes

Le poste **RÉGULIER SAISONNIER S-E-2026-03** : Il s'agit d'un emploi récurrent qui revient chaque saison. La personne embauchée est appelée à être réengagée automatiquement d'une année à l'autre pour la période saisonnière.

Le poste **TEMPORAIRE SAISONNIER S-E-2026-04** : Il s'agit d'un emploi temporaire visant le remplacement d'un congé de maternité pour la saison 2026. L'engagement est limité à la durée du congé et ne comporte pas de droit de rappel pour les saisons subséquentes.

Principales responsabilités

- Participer à l'entretien paysager, creuser, arroser et sarcler
- Entretenir des arbustes (techniques de cisaille)
- Planter des annuelles et des vivaces
- Contribuer à l'embellissement des platebandes
- Tailler, installer et entretenir les bordures
- Transporter des charges (sacs de terre, équipement, pavé)
- Soulever et tirer des charges

Exigences

- Travailler constamment en position debout, accroupie, penchée et agenouillée
- Avoir une bonne dextérité
- Travailler dans des conditions climatiques changeantes, pluie, chaleur, soleil et froid
- Détenir un permis de conduire de classe 5

Atout

- Avoir de l'expérience et de l'intérêt en horticulture est un atout.

Compétences

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à apprendre

Traitement

L'horaire de travail est généralement de 35 heures par semaine, mais peut être variable en fonction des conditions climatiques. L'échelle salariale de la convention collective se situe pour ce poste dans la classe 3, entre 20,98 \$ et 29,30 \$. L'échelon salarial sera déterminé selon la scolarité et l'expérience du candidat. La Ville de Saint-Raymond offre également une gamme concurrentielle d'avantages sociaux.

Si vous possédez ces compétences et êtes intéressé à relever ce défi, veuillez acheminer votre curriculum vitae au plus tard le **lundi 9 mars 2026, à 16 h**, à Mme Caroline Hamel, responsable des ressources humaines, Ville de Saint-Raymond, 375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1 ou à rh@villesaintraymond.com en **inscrivant le numéro d'affichage S-E-2026-03 ou S-E-2026-04** selon votre préférence.

Seules les personnes retenues pour l'entrevue seront contactées.

Sans exclure le féminin, le masculin est employé dans le présent document afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Raymond respecte le principe d'équité en matière d'emploi.